

17 mai 2020 : plus que jamais, l'homophobie et la transphobie doivent cesser pour des avancées concrètes pour les droits des jeunes LGBTI+ !

Il y a exactement 30 ans, le 17 mai 1990, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) retirait l'homosexualité de la liste des maladies mentales. Cette date symbolique a permis la création de « International Day Against Homophobia and Transphobia ». Aujourd'hui encore, l'homophobie et la transphobie sont condamnées dans encore 80 Etats dans le monde entraînant des emprisonnements, voire la peine de mort pour une dizaine de pays. Si la situation est différente en France l'homophobie et la transphobie sont bien présentes, il y a encore beaucoup à faire pour garantir l'égalité !

### L'homophobie et la transphobie, des oppressions quotidiennes pour les personnes LGBTI+

**L'hétéropatriarcat et la cisnormativité matricent notre société, les personnes LGBTI+ y sont ainsi victimes d'injures, de harcèlement, de violences pouvant aller jusqu'à la mort, de discrimination à l'emploi, mais aussi d'inégalités aussi bien législatives que quotidiennes.** Tout cela affecte le quotidien des personnes LGBTI+ qui sont ainsi bien plus touché·e·s par la dépression et le suicide. Le ministère de l'intérieur dévoilait hier une **augmentation de 36% des victimes d'actes LGBTI+phobes**, démontrant ainsi l'omniprésence des LGBTI+phobies dans notre société. Ces chiffres s'inscrivent dans une hausse continue puisqu'en 2018 la progression était de 33%. Il y a urgence à faire reculer ces discriminations dans notre société !

### Une crise sanitaire qui accentue les discriminations envers les jeunes LGBTI+

**La crise sanitaire à laquelle nous faisons face a d'autant plus exposé les jeunes LGBTI+ aux violences et à la rupture familiale.** Si, suite à nombreuses interpellations d'association de lutte contre les LGBTI+phobies, un plan d'urgence a été annoncé par Marlène Schiappa permettant la mise en place de logements d'urgence pour les jeunes LGBTI+, cette mesure nécessaire est néanmoins arrivée très tardivement dans la crise sanitaire. De nombreux·ses jeunes LGBTI+ se sont donc retrouvé·e·s sans solution d'hébergement en plein confinement. Par ailleurs, **le confinement a aussi impacté les personnes transgenres, dont les démarches de changement d'état civil ont été ralenties et pour qui les contrôles liés à l'attestation de déplacement a souvent été le lieu d'un mégenrage et d'une remise en question de leur identité de genre.**

### L'Enseignement Supérieur doit être au cœur des avancées pour les droits des personnes LGBTI+

**Nos lieux d'études et de vie ne sont pas imperméables aux schémas de domination ainsi les LGBTI+phobies touchent les étudiant·e·s au quotidien dans l'Enseignement Supérieur.** Entre l'absence de reconnaissance du prénom d'usage dans de nombreuses universités, le peu de toilettes neutres et de cellules de veilles contre le harcèlement LGBTI+phobe ou encore l'absence de dispositif durable d'hébergement d'urgence pour les étudiant·e·s à la rue du fait de leur orientation sexuelle ou leur identité de genre, très peu de choses sont faites sur le sujet. C'est par ailleurs **par la formation dans l'enseignement supérieur que nous pourrons transformer la société en déconstruisant l'ensemble des stéréotypes LGBTI+phobes.**

**Les LGBTI+phobie n'ont pas leur place ni dans notre société ni dans nos lieux d'études.** Ainsi, l'UNEF revendique un **plan national d'urgence** pour lutter contre les LGBTI+phobies dans l'enseignement supérieur comprenant :

- Une **réforme législative permettant la reconnaissance obligatoire du prénom d'usage sur simple demande** sur les cartes étudiantes, mails universitaires, les listes d'appel, mais également sur le diplôme universitaire et dans le cadre des élections étudiantes sur simple demande
- Dans l'attente de cette réforme législative, la délivrance par les établissements d'un **double diplôme** pour les étudiant·e·s transgenres
- La mise en place de **toilettes neutres** sur les campus
- La mise en place de **cellule de veille et d'écoute** traitant expressément les actes LGBTI+phobes
- La **mise à disposition par les CROUS de manière permanente de logements** pour les étudiant·e·s LGBTI+ en situation d'urgence. Ces demandes doivent pouvoir se faire directement auprès des CROUS par le biais de meservicesetudiants.gouv.fr ou par les assistant·e·s social·es·aux
- La **formation** de l'ensemble des personnels, enseignant·e·s et étudiant·e·s contre les LGBTI+phobie ainsi que le cadrage national de ces formations.

Par ailleurs, il est également essentiel que les pouvoirs publics agissent contre les LGBTI+phobies en garantissant une égalité législative notamment par:

- Un changement de réglementation concernant **le don du sang**
- La mise en place de la **PMA pour tou·te·s** et la garantie de droit à la **filiation** pour l'ensemble des personnes LGBTI+

**Contact :**

**Elisabeth ABANDA AYISSI**

**Attaché de presse de l'UNEF**

**06.03.55.45.28/ [presse@unef.fr](mailto:presse@unef.fr)**